

*Médiation des litiges de la consommation :*

*Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par le Camping Les Bords du Tarn.*

*Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est **MEDICYS**.*

*Ce dispositif de médiation peut être joint par :*

*- voie électronique : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr)*

*- ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice - 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris »*